

Stratégie de logement du Nouveau-Brunswick 2019–2029





12285

Une nouvelle approche à l'égard du logement au Nouveau-Brunswick

« Offrir aux Néo-Brunswickois, en temps opportun, des solutions de logement abordables, sécuritaires et convenables répondant à leurs besoins et promouvoir des collectivités saines et inclusives »

Le logement... la pierre angulaire d'une qualité de vie améliorée permettant aux Néo-Brunswickois de grandir et de s'épanouir!

Les investissements devraient prévoir la création de 1 262 unités de logement abordables à revenus mixtes, en partenariat avec le secteur de logements sociaux. Cette expansion prendra la forme de fonds en capital et de subventions au loyer et se présentera comme suit :

- 922 unités pour venir en aide aux individus, aux familles et aux aînés ayant besoin d'un logement.
- 300 logements additionnels présentés sous différentes formes ciblant les sans-abri.
- 40 unités additionnelles de logement de deuxième étape et de troisième étape pour les victimes de violence conjugale.

De plus, des investissements seront faits pour assurer la durabilité à long terme du parc provincial de logements sociaux:

- Allocation de 72,0 M\$ à des développeurs des secteurs privé et sans but lucratif pour la création d'unités de logement abordables.
- 15,3 M\$ pour rénover quelques 1 530 unités de logements appartenant à des propriétaires privés.
- 65,1 M\$ pour réparer et rénover 20 % des unités de logements locatifs appartenant au gouvernement provincial.
- 44,4 M\$ pour rénover des unités au sein du secteur sans but lucratif.
- Prolongation des ententes d'exploitation des fournisseurs de logements coopératifs et sans but lucratif.
- 2,7 M\$ pour rénover des refuges d'urgence pour les sans-abri, des maisons de transition et des bâtiments de deuxième étape.
- 12,6 M\$ pour rénover des unités Rurales et autochtones appartenant au gouvernement provincial.
- 60,0 M\$ pour aider 13 680 propriétaires domiciliaires à demeurer dans leur maison.
- 25% des investissements vont cibler les besoins uniques des femmes et des filles en matière de logement dans le cadre de « l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) » de la Stratégie nationale sur le logement.

Principes directeurs de la Stratégie de logement du Nouveau-Brunswick :

- Des options de logement sûres, sécuritaires, abordables et inclusives.
- Des options de logement axées principalement sur les besoins et les objectifs de l'individu/ la famille.
- Des initiatives et des options de logement novatrices qui transformeront le secteur du logement.
- Des partenariats durables entre tous les ordres de gouvernement, les secteurs privés et sans but lucratif pour assurer la réussite de la mise en œuvre de la stratégie.
- Imputabilité et transparence dans la livraison de rapports sur la progression de la mise en œuvre de la stratégie.

VALEURS... Choisies à la lumière des commentaires transmis par les intervenants issus de divers services gouvernementaux et de secteurs communautaires clés :

- Abordabilité
- Sécurité
- Durabilité
- Collectivités saines
- Responsabilisation

Nos buts stratégiques, objectifs et actions

1.0 Venir en aide aux personnes qui en ont le plus besoin

Objectifs

1.1 Améliorer la souplesse et la rapidité d'accès à des options de logement.

L'accès à un logement subventionné en temps opportun est une grande préoccupation dans le contexte actuel du marché du logement au Nouveau-Brunswick. Nous allons tout mettre en œuvre pour offrir des options de logement souples en temps opportun. Le concept de services de logement souples se définit comme étant des options de logement novatrices permettant aux individus de vivre en toute indépendance ou avec les mesures de soutien nécessaires pour occuper un logement de façon autonome, ce qui se traduira par une amélioration de la qualité de vie.

Actions clés

- Allouer des options de logement flexibles aux individus, familles, personnes âgées et populations cibles qui sont éligibles en temps opportun.

1.2 Fournir des options de logement souples aux individus et aux familles victimes de violence conjugale/familiale.

Actions clés

- Renforcer et soutenir les réseaux de prévention de la violence dans toutes les régions.
- Cibler et offrir des options de logement supplémentaires pour les personnes victimes de violence familiale, y compris les individus et les familles autochtones vivant hors réserve.
- Créer 40 unités additionnelles de logement de deuxième étape et de troisième étape pour les victimes de violence conjugale dans la province.

1.3 Mettre fin à l'itinérance chronique et gérer l'itinérance épisodique.

Actions clés

- Créer 300 logements additionnels sous différentes formes ciblant les sans-abri (c.-à-d. individus, familles et jeunes).
- Élaborer et mettre en œuvre des initiatives visant à réduire l'itinérance dans les régions rurales.
- 2,7 M\$ pour rénover des refuges d'urgence pour les sans-abri, des maisons de transition et des bâtiments de deuxième étape.

2.0 Rendre le logement plus abordable

Objectifs

2.1 Augmenter le nombre de logements abordables.

Actions clés

- Accroissement du parc de logements sociaux par la création de 1 262 unités de logement abordables à revenus mixtes, en partenariat avec le secteur privé et le secteur sans but lucratif.
- Allocation de 72,0 M\$ à des développeurs des secteurs privé et sans but lucratif pour la création d'unités de logement abordables.
- Création de la nouvelle « Allocation canadienne pour le logement » – allocation destinée au logement qui offrira aux individus et aux familles la liberté de choisir un lieu de résidence répondant à leurs besoins.

2.2 Aider les gens à migrer d'un logement abordable à un logement au prix du marché/ou à l'accession à la propriété.

Pour certaines familles ou individus, le but à long terme en matière de logement peut consister à obtenir un abri. Pour d'autres, il peut s'agir de préserver leurs conditions de vie actuelles et pour d'autres encore, de passer d'un logement abordable à l'acquisition d'une maison. En aidant les individus et les familles à évoluer dans le Continuum du logement, et ultimement, à acquérir une maison, nous serons en mesure d'aider d'autres membres vulnérables de notre collectivité à trouver un logement et/ou contribuer à leur hébergement.

2.3 Aider les familles et les individus à faible revenu à accéder à des programmes de logement pour leur permettre de conserver leur logement.

Actions clés

- Élaborer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur les programmes de logement.
- Améliorer les programmes de réparations domiciliaires se traduisant par des allocations de 60,0M\$ pour aider plus de 13 680 propriétaires domiciliaires à demeurer dans leur maison.

2.4. Planifier en vue de la durabilité à long terme du parc de logements sociaux.

Actions clés

- Allouer 15,3 M\$ pour rénover quelques 1 530 unités de logement appartenant à des propriétaires privés.
- Allouer 65,1 M\$ pour réparer et rénover 20 % des unités de logement locatif appartenant au gouvernement provincial.
- Allouer 12,6 M\$ pour rénover des unités Rurales et autochtones appartenant au gouvernement provincial.
- Allouer 44,4 M\$ pour rénover des unités au sein du secteur sans but lucratif
- Prolonger les ententes d'exploitation des fournisseurs de logements coopératifs et sans but lucratif.
- Amorcer la transformation du parc de logements sociaux actuel en « communautés à revenu mixte ». Cela permettra aux individus, aux familles et aux aînés à faible revenu de vivre dans des milieux inclusifs et diversifiés, ce qui améliorera leur qualité de vie.

3.0 Offrir des solutions de logement axées sur les personnes

Objectifs

3.1 Élaborer un cadre visant une approche centrée sur la personne afin de favoriser la progression tout au long du Continuum du logement.

Actions clés

- Élaborer et mettre en œuvre une approche de « gestion de cas » spécifique aux clients des services de logement et suscitant la participation de tous les intervenants gouvernementaux et communautaires.
- Élaborer et mettre en œuvre un modèle de services de soutien intégrés.
- Créer une gamme de programmes et de services pour encourager les individus et les familles à progresser tout au long du Continuum du logement.



3.2 Promouvoir la valeur du logement social au sein de la collectivité.

Actions clés

- Créer des « communautés à revenu mixte » à l'échelle de la province.
- Collaborer avec les municipalités pour favoriser la création de logements inclusifs à revenu mixte par l'entremise du processus de planification municipale.
- Élaborer et promouvoir une campagne de sensibilisation/d'éducation visant à démystifier le concept de logement abordable, des populations vulnérables et des différents programmes de la Société d'Habitation du Nouveau-Brunswick.

3.3 Favoriser un meilleur accès aux supports et services au sein des quartiers.

Actions clés

- Élaborer et mettre en œuvre des initiatives de participation communautaire au Nouveau-Brunswick.

4.0 Renforcer et développer les partenariats

Objectifs

4.1 Impliquer nos partenaires et favoriser la responsabilisation mutuelle.

Actions clés

- Créer un processus par l'entremise de partenariats officialisés afin de permettre aux intervenants clés de transmettre des données pertinentes et valides pour alimenter les décisions liées aux programmes et/ou améliorer la prestation directe de services aux clients des services de logement.

« Des communautés à revenu mixte » aideront les aînés et les familles à faible revenu, ainsi que les personnes handicapées et les travailleurs à faible revenu :

- En créant des communautés inclusives et diversifiées qui permettront aux individus, aux familles et aux aînés de s'épanouir et d'améliorer leur qualité de vie.
- En rénovant et en modernisant le parc de logements sociaux et en transformant un certain pourcentage d'unités en logements locatifs loués au prix du marché.
- En créant de nouvelles unités abordables à l'échelle de la province.
- Cela va assurer l'avenir du logement abordable stable et durable au Nouveau-Brunswick.
- Cela va aider les individus et les familles à atteindre leurs objectifs à court et à long terme en matière de logement tout au long de leur progression au sein du Continuum du logement.

Révolutionner le logement abordable en créant des communautés à revenu mixte



- Adopter des modèles de prestation de services novateurs, comme l'approche d'équipe multidisciplinaire, avec nos partenaires des secteurs communautaire et privé. Cela nous permettra de mieux desservir nos clients communs en éliminant les cloisons et en travaillant ensemble, en nous concentrant sur les besoins des individus/des familles.

4.2 Mettre conjointement en œuvre la Stratégie de logement du Nouveau-Brunswick.

Actions clés

- Mettre sur pied un forum d'intervenants et de partenaires visés par la stratégie *Un toit pour tous*.
- Promouvoir des options de financement accessibles aux municipalités et aux autres groupes privés/sans but lucratif, relevant de fonds novateurs, comme le Fonds national de co-investissement.



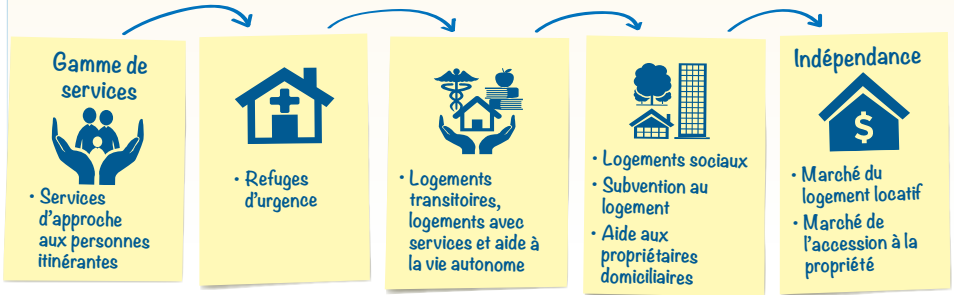
Propulser le Nouveau-Brunswick vers l'avant... de nouveaux concepts novateurs qui aideront les individus et les familles à concrétiser leurs buts en matière de logement!

Aider les Néo-Brunswickois
à cheminer tout au long du
Continuum du logement

Le « Continuum du logement » désigne toute forme de logement abordable, de l'itinérance aux refuges d'urgence temporaires en passant par les maisons de transition, l'aide à la vie autonome, les logements subventionnés, le marché du logement locatif ou le marché de l'accession à la propriété.

Le concept traditionnel d'un Continuum du logement est axé sur un parcours progressif en passant à travers différentes options de logement menant ultimement à l'accession à la propriété. Pour certains, l'objectif à long terme en matière de logement peut être l'accession à la propriété et pour d'autres, il peut simplement s'agir de trouver un lieu de résidence permanent.

L'objectif de la définition du Continuum du logement est de clairement cerner les étapes du logement et de veiller à ce que les services appropriés soient mis à la disposition des individus et/ou des familles à chacune des étapes.



Mise en œuvre de services de soutien intégrés... Garantir des locations fructueuses!

La livraison des programmes de logement sera axée sur les besoins des familles, des aînés et des autres populations cibles. D'abord, nous évaluerons la situation actuelle de l'individu/famille. Par la suite, nous serons en mesure de leur offrir les programmes et les services nécessaires, afin que leurs buts à court et à long terme en matière de logement soient atteints.

La Province travaillera en collaboration avec tous les partenaires gouvernementaux et de différents secteurs, afin de consolider les partenariats existants et de créer de nouvelles alliances importantes pour que tous les locataires, clients et requérants des services de logement aient accès à une multitude de programmes et de services qui répondra à leurs besoins spécifiques.



La livraison de programmes de logement mettant l'accent sur les besoins des familles, des aînés et des autres populations cibles